

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 60 (1972)

**Heft:** 3

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Propos à méditer

# LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ

Une partie de ma propre vie, j'aurai vécu sous un régime séculaire dans lequel la femme était essentiellement l'âme du foyer familial et la mère de ses enfants. A présent, elle travaille comme l'homme. La vie familiale ne peut pas ne pas s'en trouver totalement bouleversée. On me dira que la paysanne travaillait à la terre et qu'à cette époque la population française était en majorité paysanne. C'est vrai. Mais la mère restait au foyer. Elle y élevait ses enfants qui travaillaient avec elle. La vie familiale restait intacte. Aujourd'hui, par la force des choses, il n'en est plus de même. On parle beaucoup de la « crise de la jeunesse ». Qu'est-ce que cela signifie ? La jeunesse actuelle serait-elle donc fait d'une autre chair que celles qui l'ont précédée ? Allons donc ! Ce n'est pas d'une crise de la jeunesse qu'il faut parler. Et cette révolution provient de ce que la femme est devenue l'égale de l'homme dans son travail. Le foyer familial dans la plupart des cas n'est plus ce qu'il était autrefois.

Il n'est pas jusqu'aux conditions de l'emploi qui ne se trouvent profondément bouleversées par ce fait social. On s'étonne qu'il y ait du chômage. Ce qui me surprend, moi, c'est qu'il n'y en ait pas cent fois davantage, étant donné que la plupart des emplois sont également tenus par des hommes et par des femmes. Et ceci est la preuve du prodigieux développement économique et social qui s'est institué depuis à peine deux générations. Toujours sans que nous nous en rendions compte !

*Pas d'équivoque, s'il vous plaît ! Qu'on ne déduise pas de ces observations que je suis anti-féministe et que je déplore cette transformation. Ce serait trahir radicalement ma pensée. Le premier, j'apprécie ce mouvement d'égalisation de la femme et le considère comme l'expression même de la justice. J'admire la femme, d'autant plus qu'elle a révélé un courage physique, une énergie, des capacités que bien des hommes pourraient lui envier. Si je mets en garde — mais alors de toutes mes forces — contre les répercussions que ce nouveau rôle de la femme dans la société exercent sur l'éducation des enfants et la vie de famille, je pense que nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la civilisation sociale — du moins chez nous — et que nous devons tout faire, parce qu'elle soit irréversible, pour qu'elle soit heureuse. Je crois aussi que sur le plan politique, c'est-à-dire électoral, elle constitue, du moins en France, une condition de stabilité et de bon sens qui a bouleversé les assises des anciens partis politiques. Or, l'élément féminin, ne l'oublions pas, détient chez nous la majorité.*

Mon propos est simplement d'attirer l'attention sur une révolution aux conséquences profondes dont personne ne parle parce qu'elle s'est produite, jour après jour et sans pour ainsi dire que nous nous en rendions compte.

Dernière observation, mais qui ne s'applique pas à la France. Deux femmes dirigent des gouvernements (dont celui du second plan le plus peuplé

du monde). Or, ces deux femmes, d'ailleurs toutes deux très remarquables, sont des chefs de guerre.

Robert Bordaz (extraits).  
(« La Revue des Deux Mondes »)

## IL SERA TOUJOURS NOTRE « ENFANT »

Un grand effort est fait actuellement, à Genève, en faveur du village d'Aigues-Vertes pour les enfants mentalement handicapés. En marge de ce mouvement, « La Suisse » a fait paraître la confession du père d'un de ces enfants. Ce texte est si profond, si émouvant, si riche d'enseignement qu'il peut aider tous les parents, et pas seulement ceux qui ont des enfants pas comme les autres. C'est dans cet esprit que nous le reproduisons ci-dessous.

A la clinique d'accouchement, c'est le petit matin. Et aussi l'attente que connaissent tous les pères. Ce jour-là, le coq a chanté à 5 h. 20 : quel heureux présage. Et voilà l'annonce : c'est un garçon ! Je sais que, désormais, je serai le plus comblé des hommes.

Les deux filles sont là, penchées sur le berceau. Ce doit être ça le bonheur : vivre dans la tradition des familles, se conformer aux valeurs traditionnelles, exercer le métier qui fait carrière, soigner son violon d'Ingres. Et vivre dans la comédie de ceux qui frappe la malchance...

Les premières semaines furent celles de la joie. Les mois qui suivirent firent naître des sentiments ambigus. Le doute fut placé à l'apprehension. La crainte se fit pesante. Le médecin ne se prononçait pas. Et déjà la mère sent qu'il ne sera pas comme les autres. Pourvu que l'arrérage ne soit que physique. Deux, trois ans passeront. Serait-il aussi mentalement déficient ? Cette pensée obsnubile. Le monde environnant perd ses couleurs, le chant des oiseaux ne se perçoit plus, l'eau du lac n'est plus jamais limpide. Et l'obsession durera le temps d'un long espoir : d'une première classe primaire à une classe spéciale. Et l'enseignement privé qui confirme : non, pas d'espérance. Alors, c'est l'abattement, puis la révolte (pourquoi le nôtre ?), puis la long, long apprentissage du consentement : « Que Ta volonté soit... ».

« Ta volonté... ? » peut-être est-ce aussi de sortir de l'isolement dans lequel père et mère ont glissé ; c'est encore que ne se crée pas chez les frères et sœurs — normaux — un complexe de gêne ; c'est apprendre à ne plus « le » cacher ; c'est se convaincre qu'avec une autre.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

« Ta volonté... ? » peut-être est-ce aussi de sortir de l'isolement dans lequel père et mère ont glissé ; c'est encore que ne se crée pas chez les frères et sœurs — normaux — un complexe de gêne ; c'est apprendre à ne plus « le » cacher ; c'est se convaincre qu'avec une autre.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

Il nous paraîtrait également équitable que la femme mari